

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

1073 mètres de haies plantées à Pacé pour limiter le risque d'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau

Sur le bassin de la Vilaine, les haies bocagères jouent un rôle essentiel dans la reconquête de la qualité des eaux. A l'Ouest du bassin, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) d'Eaux & Vilaine, opérateur Breizh Bocage, intervient sur le territoire de Rennes Métropole, précisément à Pacé, pour la plantation de 1 073 mètres linéaires de haies pour limiter le risque d'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau.

Au fil des décennies, le bocage breton a subi de profondes modifications. Pourtant, la haie bocagère constitue un **atout pour l'agriculture** ainsi que pour la **préservation de la biodiversité** et des **paysages**.

Une haie bocagère fonctionnelle apporte de nombreux bénéfices, dont la **lutte contre l'érosion des sols** et les inondations.

Breizh Bocage : un programme régional pour préserver le maillage bocager

Le programme Breizh Bocage consiste à réaliser des travaux de plantation de haies bocagères, à plat ou sur talus, en concertation avec les propriétaires et les exploitants agricoles intéressés.

Ces plantations ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter l'érosion des sols, de protéger le bétail, de favoriser le stockage de carbone.

Le projet : des haies pour limiter le risque d'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau

À la suite de l'installation d'un nouvel exploitant en agriculture biologique sur les parcelles, la démarche a consisté à **réintroduire des éléments bocagers** afin de **structurer le parcellaire** et de **renforcer les habitats favorables à la biodiversité** dans ce secteur agricole.

Au vu de la position des parcelles sur le versant, des **talus anti-érosion en rupture de pente** ont été mis en place.

Pour cet hiver 2025-2026, il est prévu un **total de 1073 mètres linéaires de plantation de haies bocagères dont 716 mètres linéaires sur talus**.

Déjà présentes sur site, les essences choisies sont majoritairement du châtaignier, du chêne sessile, du merisier, du charme, du noisetier.

Par ailleurs, afin de favoriser la biodiversité, des arbres fruitiers et essences mellifères (qui produisent du nectar ou du pollen) ont été ajoutées : poirier commun, pommier sauvage, sureau noir... Enfin, pour le côté brise-vent, des essences comme le troène sauvage ont été choisies pour densifier la haie.

L'accompagnement d'Eaux & Vilaine

Dans le cadre des programmes pour le bocage, Eaux & Vilaine accompagne techniquement et financièrement, sur la base du volontariat, les agriculteurs et tout bénéficiaire bordant des parcelles à vocation agricole.

Sur ce projet, les talus ont été réalisés en décembre 2025. La mise en place des plantations et des protections a eu lieu courant février 2026, et le paillage en copeaux de bois sera effectué dès que les conditions météorologiques seront clémentes.

Financements

Le projet bénéficie du soutien financier de l'Europe (FEADER), de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine et d'Eaux & Vilaine.

Contact Eaux & Vilaine

Contact technique

Camille LEMBLÉ, Animatrice Bocage
P. 06 03 33 85 02

camille.lemble@eaux-et-vilaine.bzh

Contact Presse

Aurélien DRÉAN, Responsable communication

T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43
aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh

